



La Boivre à Vouneuil-sous-Biard (86)
le 26 mai 2020. Photo : ARB NA

PLUVIOMÉTRIE

/ p.3

Des pluies irrégulières, et des cumuls mensuels hétérogènes selon les secteurs

EAUX SOUTERRAINES

/ p.4

76% des piézomètres avec un niveau supérieur à leur moyenne

COURS D'EAU

/ p.5

Situation hétérogène : légers déficits à légers excédents pour les débits

MESURES DE RESTRICTION

/ p.9

1^{ères} mesures de limitation de l'irrigation

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Mai 2020

Bulletin n°177

Mai 2020

ÉDIT'EAU

En mai, les cumuls mensuels de pluies sont hétérogènes selon les secteurs. Il a moins plu que d'habitude sur la moitié sud-est du territoire, qui enregistre des déficits de 20 à 50 %. En revanche, le nord du Poitou présente des excédents de 10 à 25 %, et le littoral des excédents supérieurs à 40 %. Ailleurs, les cumuls sont conformes à la normale.

Au 31 mai, la situation des nappes souterraines reste favorable bien que les niveaux continuent généralement de baisser, en lien avec le début de la phase de vidange naturelle. 95% des piézomètres indiquent des niveaux proches ou supérieurs à la moyenne, ce qui représente la 4^e situation la plus favorable de ces 25 dernières années à la même période.

En lien avec l'évolution des pluies, de fortes hausses de débit sont enregistrées durant la 1^{ère} quinzaine de mai, générant des épisodes de crues sur certains cours d'eau. Par la suite, les pluies se faisant plus rares, les débits n'ont cessé de diminuer jusqu'en fin de mois. La situation d'ensemble est hétérogène sur le territoire : un peu plus d'un tiers des stations (37%) présentent un débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de mai ; un autre gros tiers (37%) est supérieur à leur moyenne ; et un peu moins d'un tiers (26%) est proche de leur moyenne.

Les taux de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs restent supérieurs (ou conformes) aux moyennes début juin, même si les premières baisses (légères) sont enregistrées en Deux-Sèvres.

Les premières mesures de restriction de l'irrigation ont été prises courant mai. Mais en fin de mois, un seul sous-bassin est encore soumis à restrictions (alerte de printemps sur l'Argence).

Sommaire

EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)	/ p.2
PLUVIOMÉTRIE	/ p.3
NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES	/ p.4
DÉBITS DES COURS D'EAU	/ p.5
TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS	/ p.7
ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES	/ p.8
MESURES DE RESTRICTION	/ p.9

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), les préfectures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'OFB Nouvelle-Aquitaine.

Agence Régionale
de la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de
l'Union Européenne
(fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres





MAI 2020 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou- Charentes).

THOUET ET SÈVRE NANTAISE

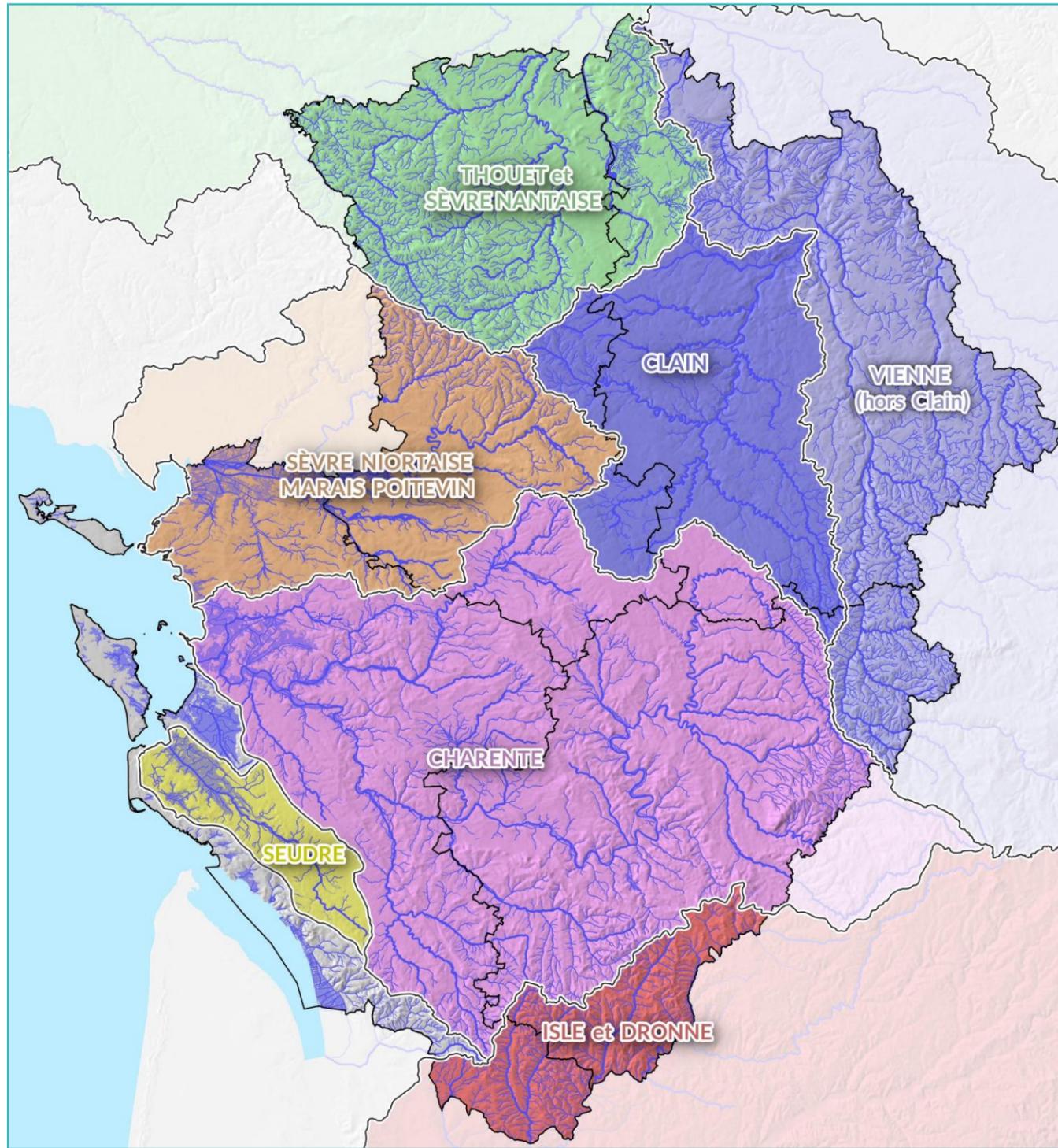
- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels compris entre 70 et 90 mm, correspondant généralement à une situation conforme, ou excédentaire de +10 à +25% par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 6 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 1 inférieur. Evolution : 5 en baisse et 2 en hausse. **6/7**
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 5 stations avec un léger déficit par rapport à leur moyenne (-10 à -50%), 1 avec un déficit marqué, 4 avec un léger excédent (+10 à +25%). **5/11**

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

- PLUVIOMÉTRIE** cumuls mensuels compris entre 70 et 90 mm, correspondant généralement à une situation conforme, ou parfois excédentaire de +10 à +40% par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 13 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 2 proches, 2 inférieurs et 1 indéterminé (pas de données). Evolution : 6 en hausse, 11 en baisse, 1 indéterminé. **13/18**
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 3 stations avec un léger déficit par rapport à leur moyenne (-10 à -50%), 1 conforme à sa moyenne et 1 avec un léger excédent (+10 à +25%). **3/5**

SEUDRE

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels compris entre 70 et 90 mm, correspondant généralement à une situation conforme, ou parfois excédentaire de +10 à +40% par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres supérieurs à leur moyenne. Evolution : 2 en baisse. **2/2**
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : toutes les stations (2) avec un fort excédent par rapport à leur moyenne (+ de 50%). **2/2**



VIENNE (hors Clain)

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels compris entre 50 et 90 mm, correspondant, par rapport aux normales, à des excédents de +10 à +25% au Nord, et à de légers déficits (-20%) au Sud.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 3 piézomètres proches de leur moyenne, 2 supérieurs. Evolution : 4 en baisse, 1 en hausse. **3/5**
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 6 stations avec un léger déficit par rapport à leur moyenne, 3 conformes à leur moyenne et 2 avec un léger excédent. **6/11**

CLAIN

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels compris entre 35 et 90 mm, correspondant, par rapport aux normales, à des excédents de +10 à +25% au Nord, et à des déficits de -20% à -50% au Sud.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 22 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 2 proches, 2 inférieurs et 1 indéterminé (pas de données). Evolution : 23 en baisse, 3 en hausse, 1 indéterminé. **22/27**
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 5 stations avec un léger excédent par rapport à leur moyenne, 3 avec un léger déficit, et 1 conforme à sa moyenne. **5/9**

CHARENTE

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels compris entre 35 et 70 mm à l'Est (déficits de -20 à -50% par rapport aux normales), et 70 à 90 mm à l'Ouest (situation plutôt conforme aux normales).
- NIVEAUX DES NAPPES** : 35 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 10 proches, 1 inférieur et 2 supérieurs au maximum, 2 indéterminés (pas de données). Evolution : 11 en hausse, 37 en baisse, 2 indéterminés. **35/50**
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 9 stations conformes à leur moyenne, 2 avec un léger excédent, 1 avec un fort excédent, 2 avec un léger déficit et 1 avec un déficit marqué. **9/15**

ISLE ET DRONNE

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels généralement compris entre 70 et 90 mm, correspondant, à une situation plutôt conforme ou légèrement déficitaire (-20%) par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à sa moyenne, 1 proche, et 1 indéterminé (pas de données). Evolution : 2 en hausse, 1 indéterminé. **1/3**
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations avec un fort excédent par rapport à leur moyenne (+ de 50%), 2 avec un léger excédent. **2/4**

Légende – Pictogrammes

- Précipitations
- Niveaux des nappes
- Débits des cours d'eau
- X : nombre de stations de la couleur indiquée
- Y : nombre de stations total du bassin

Légende – couleurs des pictogrammes

- Très supérieur à la moyenne / excédent important
- Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
- Conforme à la moyenne
- Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
- Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
- Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

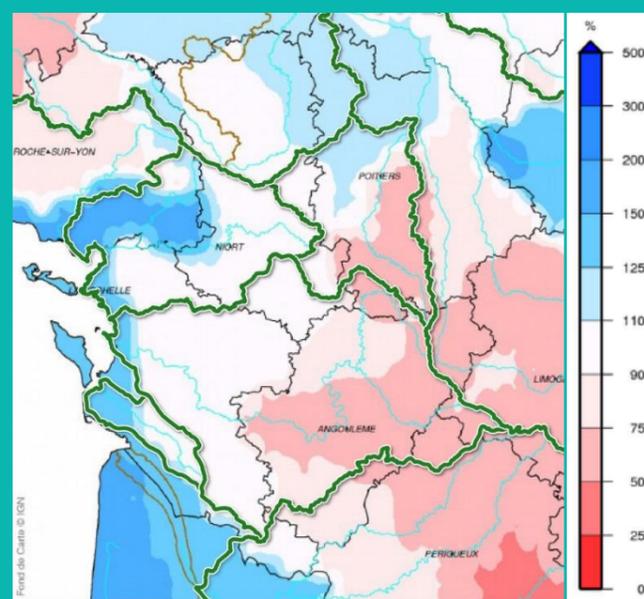
PLUVIOMÉTRIE

Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine
Bulletin mensuel de mai 2020 édité le 4 juin 2020.

Pluviométrie du mois de mai 2020

Les pluies sont principalement tombées au cours des 15 premiers jours de mai, souvent sous forme d'averses orageuses, tandis qu'un temps sec et estival s'est installé lors de la deuxième moitié du mois.

Les cumuls mensuels varient de 35 à 70 mm en Charente et dans la moitié sud de la Vienne et entre 70 et 90 mm ailleurs. Il a moins plu que d'habitude sur la moitié sud-est du territoire, qui enregistre des déficits de 20 à 50 %. En revanche, le nord du Poitou présente des excédents de 10 à 25 %, et le littoral des excédents supérieurs à 40 %. Ailleurs, les cumuls sont conformes à la normale.



Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations de mai 2020

Cumuls aux quatre principales stations

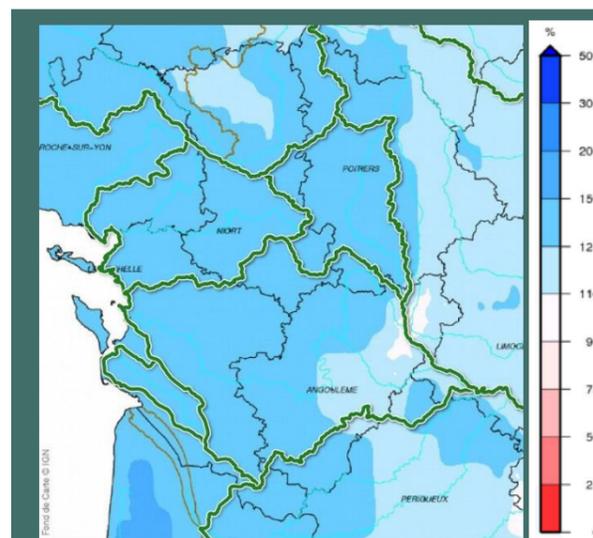
Les cumuls pluviométriques de mai 2020 sont proches (à + ou -10%) des moyennes mensuelles interannuelles respectives de Niort (+7%) et Poitiers (-4%), supérieurs à La Rochelle (+49%), et inférieurs à Cognac (-30%).

COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
AVRIL	MAI	AVRIL	MAI	AVRIL	MAI	AVRIL	MAI
71,6	45,8	39,9	83,9	46,9	75,1	35,4	60,3
(71)	(65,1)	(63,9)	(56,4)	(71,3)	(69,9)	(56,1)	(62,6)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont écrits entre parenthèses (en mm).

Pluviométrie cumulée de novembre 2019 à mai 2020

Les déficits locaux de janvier, février, avril et mai ne font pas le poids face aux excédents généralisés de novembre, décembre et mars. **Les totaux pluviométriques de ces 7 mois sont le plus souvent 30 à 40 % supérieurs à la normale de cette période.** Seuls, l'est du territoire enregistre 10-20 % d'excédents seulement, et le nord du Poitou 25-30 % d'excédent. C'est la 7^e fois sur qu'il pleut autant au cours de cette période depuis 1959 (4^e fois en Charente-Maritime).

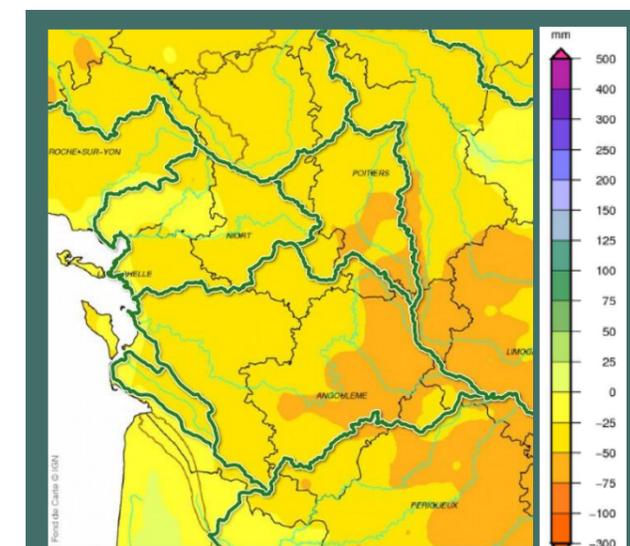


Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations (nov. 2019 à mai 2020)

Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

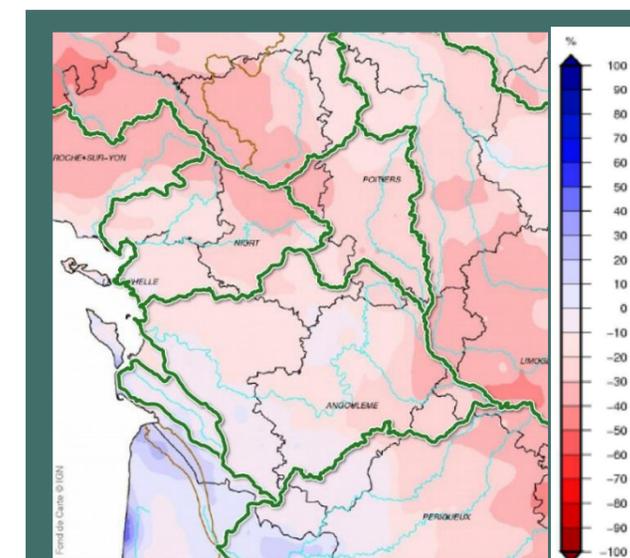
Les pluies n'ont pas été efficaces (valeurs négatives) et les cumuls s'échelonnent de -60 à -20 mm d'est en ouest.



Cumul des pluies efficaces de mai 2020

Humidité dans les sols superficiels

Les pluies humidifient les sols au cours de la 1^{ère} quinzaine du mois, puis ils s'assèchent avec l'arrivée du temps estival. **Au 1^{er} juin 2020, l'humidité des sols est proche de la normale avec une tendance sèche dans le sud des Charentes et le nord-ouest de la Charente.** Ailleurs, les déficits d'humidité augmentent et atteignent 30 à 40 % dans les Deux-Sèvres et l'est du territoire.



Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols le 1^{er} juin 2020



Pour en savoir plus ...

<http://france.meteofrance.com>

Consultez le suivi hydrologique mensuel national de Météo France : Rubrique Climat > Bilans Climatiques

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes, Département de la Vendée ; traitements ARB NA
Bulletin : http://www.piezo-poitou-charentes.org/bulletins/SyntheseRegion_20200531.pdf



Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

En lien avec la pluviométrie enregistrée en début de mois (1 au 13 mai), la situation au 31 mai 2020 s'est améliorée par rapport au mois précédent, avec 6 piézomètres présentant un niveau inférieur à la moyenne interannuelle, soit 5% du parc tous types de nappes confondus (10% fin avril). 95% des piézomètres indiquent des niveaux proches ou supérieurs à la moyenne (90% fin avril).

Fin mai, 83 piézomètres présentent une baisse par rapport au mois précédent, et 28 indiquent une hausse (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 89 en baisse et 18 en hausse fin avril, par rapport à fin mars).

La situation de fin mai 2020 se situe au 4^e rang des situations les plus favorables de ces 25 dernières années.

Synthèse par type de nappe

Pour les nappes libres :

97% des piézomètres sont proches ou supérieurs à la moyenne (91% fin avril), dont 22% proches de la moyenne ; 2 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (3%).

Pour les nappes captives :

88% des niveaux piézométriques sont proches à supérieurs à la moyenne (87% fin avril), dont 6% proche de la moyenne ; 4 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (12%).

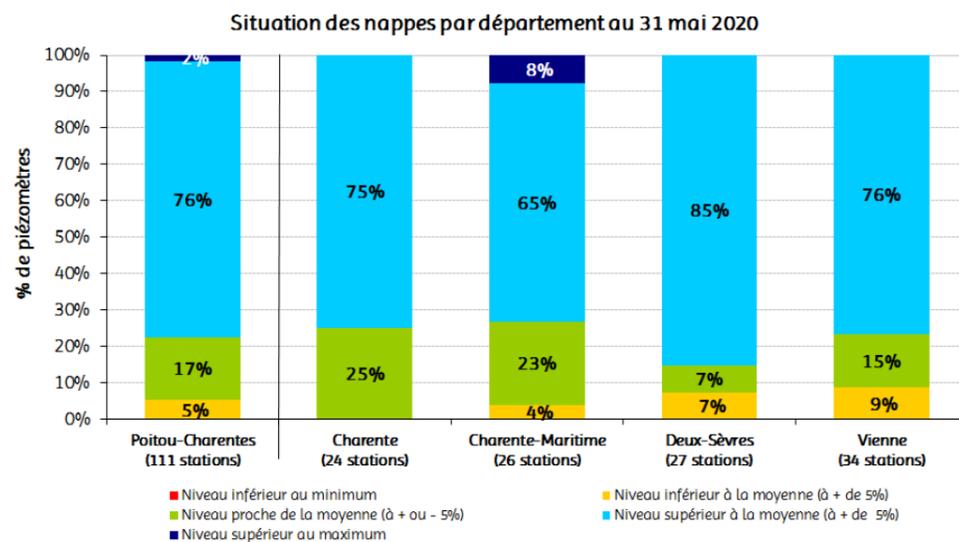
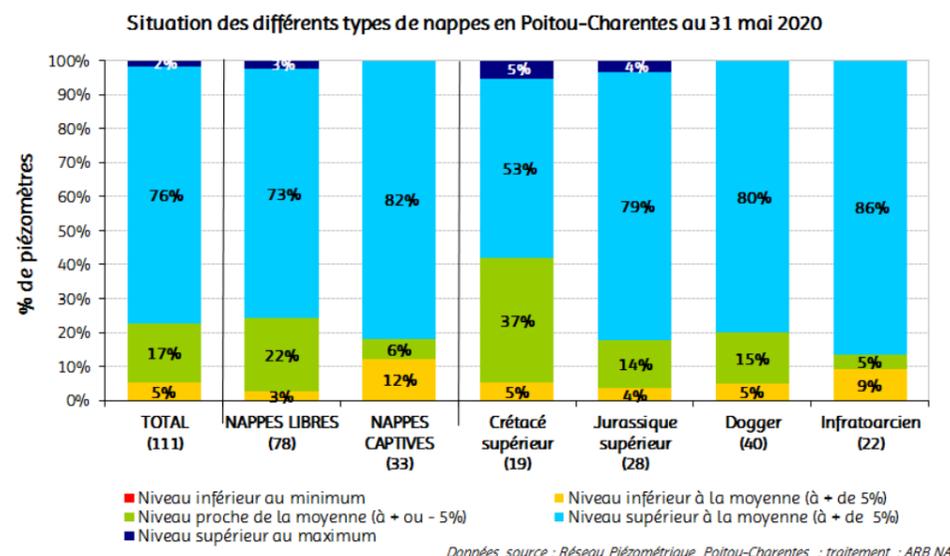
Synthèse par département

En Charente : la situation s'est améliorée fin mai par rapport à fin avril, avec 100% de piézomètres proches ou supérieurs à la moyenne (96% ≥ moyenne, fin avril) ; aucun piézomètre n'est inférieur à la moyenne fin mai (contre 1 fin avril).

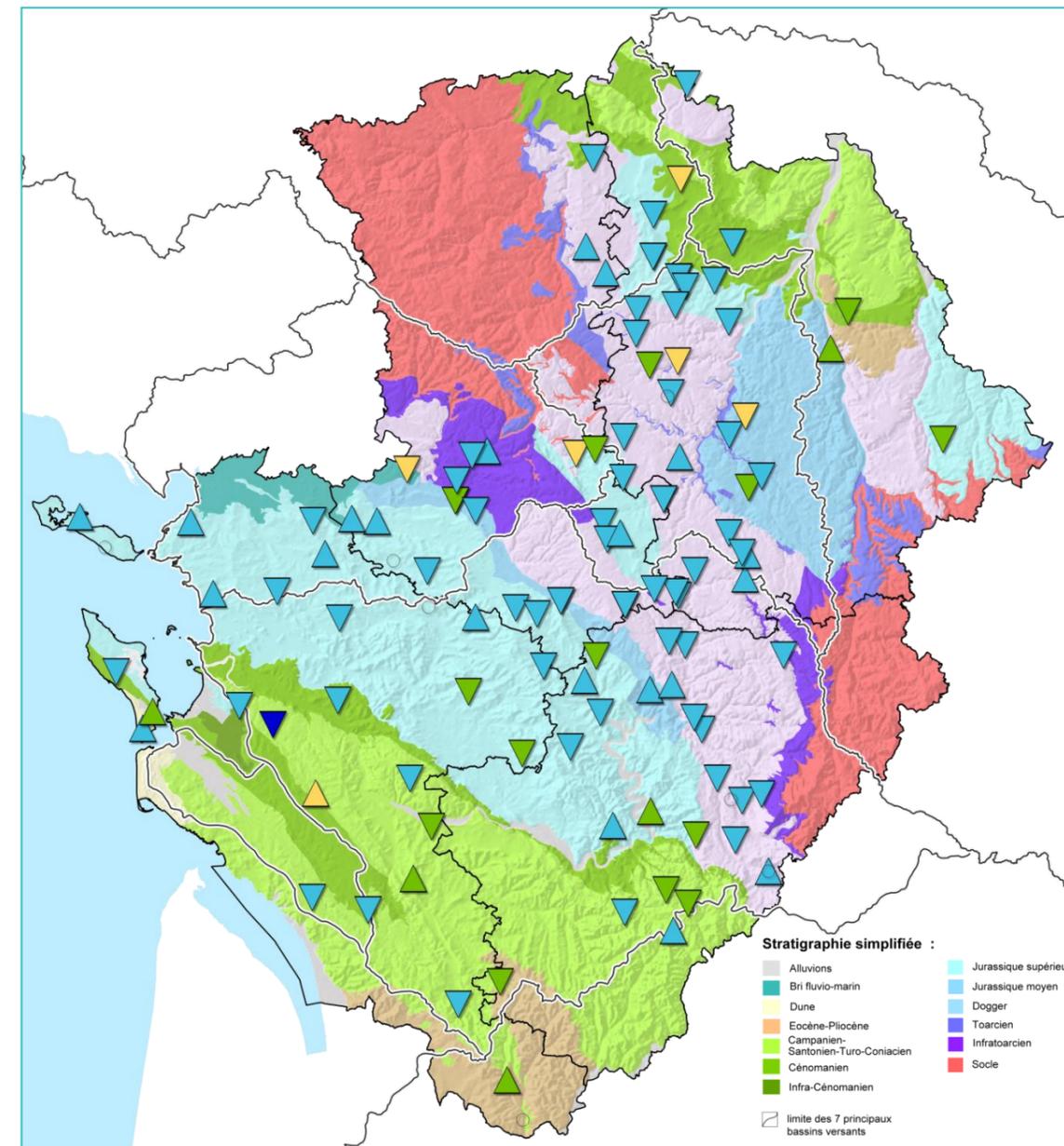
En Charente-Maritime : la situation observée fin mai s'est améliorée par rapport à celle observée fin avril : en effet, 96% des piézomètres se situent proches ou au-dessus de la moyenne (83% fin avril). 1 piézomètre est en dessous de la moyenne (4%).

En Deux-Sèvres : la situation fin mai s'est légèrement améliorée par rapport à celle observée fin avril : 93% des piézomètres sont proches à supérieurs à la moyenne (92% ≥ moyenne fin avril) ; 2 piézomètres sont en-dessous de la moyenne (7%).

En Vienne : la situation fin mai s'est améliorée par rapport à celle observée fin avril, puisque 91% des piézomètres présentent un niveau proche à supérieur à la moyenne, contre 88% fin avril ; 3 piézomètres sont inférieurs à la moyenne (9%).



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 31 mai 2020



LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :
- au mois précédent :
- à l'historique des mesures :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Non-déterminé
- Supérieur au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5%
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
- Inférieur à la moyenne de plus de 5%
- Inférieur au minimum
- Très supérieur à la



Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département Hydrométrie et Prédiction des Crues ; Traitements : ARB NA.

Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

En lien avec l'évolution des pluies, après les fortes hausses enregistrées en début de mois ayant généré quelques épisodes de crues (vigilances de niveau 1), les débits des cours d'eau n'ont ensuite cessé de diminuer dans l'ensemble durant la deuxième quinzaine de mai.

La situation d'ensemble est hétérogène sur le territoire : un peu plus d'un tiers des stations (37%) présentent un débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de mai ; un autre gros tiers (37%) est supérieur à leur moyenne ; et un peu moins d'un tiers (26%) est proche de leur moyenne. En revanche, la totalité des stations des bassins Seudre et Isle-Dronne affichent un débit supérieur à leur moyenne.

Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.



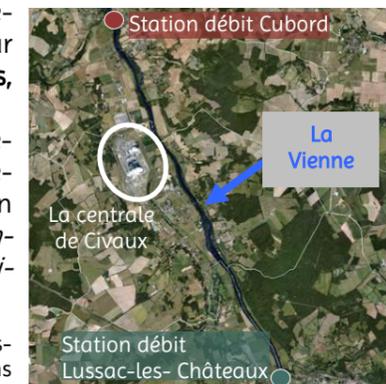
Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale supérieur à 10 m³/s ».

* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.



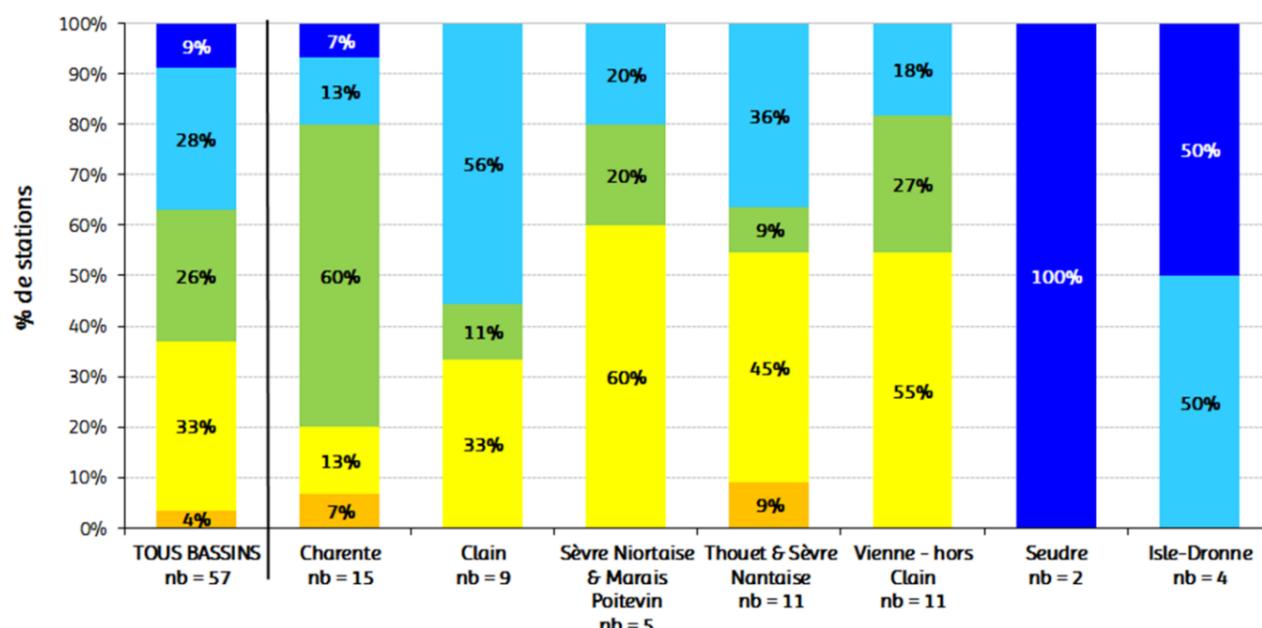
La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont autorisés lorsque le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris entre 20 et 27 m³/s, les rejets donnent lieu à une information de l'ASN. Un régime dérogatoire permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des rejets entre 10 et 20 m³/s. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord (station débitmétrique de référence) = 22 m³/s (le 31/05)
- à Lussac-les-Châteaux = 27,5 m³/s (le 31/05)

Le débit moyen journalier de la Vienne a été supérieur au débit minimal (10 m³/s) courant mai, autorisant la centrale à fonctionner. Même s'il s'en est rapproché en fin de mois, il est également resté supérieur au seuil minimal de 20 m³/s, autorisant certains rejets d'effluents.

Hydraulicité MAI 2020 – Situation sur les principaux bassins en Poitou-Charentes



Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

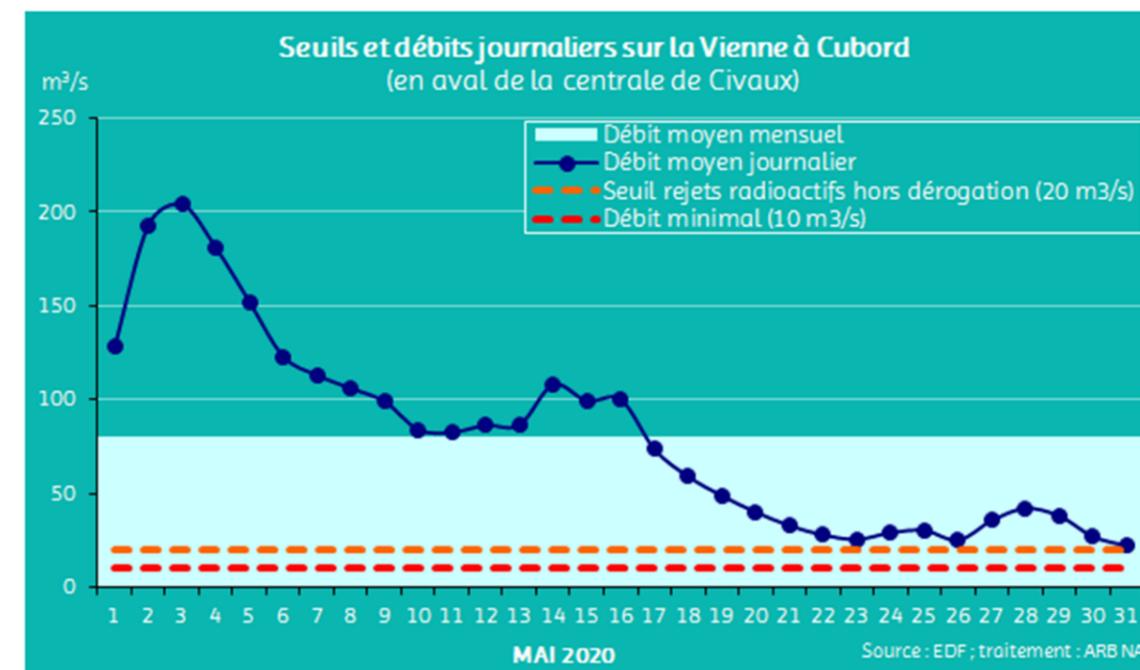
0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du Débit Objectif d'Étiage (DOE) et du Débit de Crise (DCR) sur 7 points nodaux du territoire

Station	DOE	DCR	Débit moyen mensuel		Hydraulicité (%)
			Mai 2020	Mai interannuel	
La Vienne à Ingrandes	21	16	98,7	119	83%
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]	3	1,9	14,1	11,8	119%
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi]	0,5	0,2	7,63	10	76%
La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière]	2	1,2	9,37	9,29	101%
La Dronne à Bonnes	2,6	1,8	27,2	20,7	131%
La Charente à Vindelle [La Côte]	3	2,5	26,4	28,1	94%
La Seudre à Saint-André-de-Lidon	0,1	0,025	1,89	1,13	

Unités : m³/s

<DOE / <DCR : inférieur au DOE / DCR de + de 5% ≈DOE / ≈DCR : proche du DOE / DCR à + ou - 5% >DOE / >DCR : supérieur au DOE / DCR de + de 5%



Pour en savoir plus ...

www.eau-poitou-charentes.org/Le-suivi-des-debits.html

Suivez les débits quotidiennement

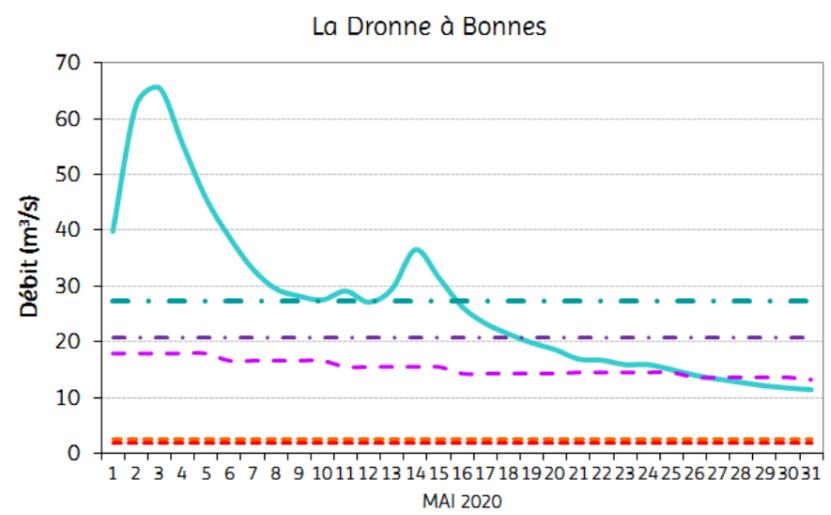
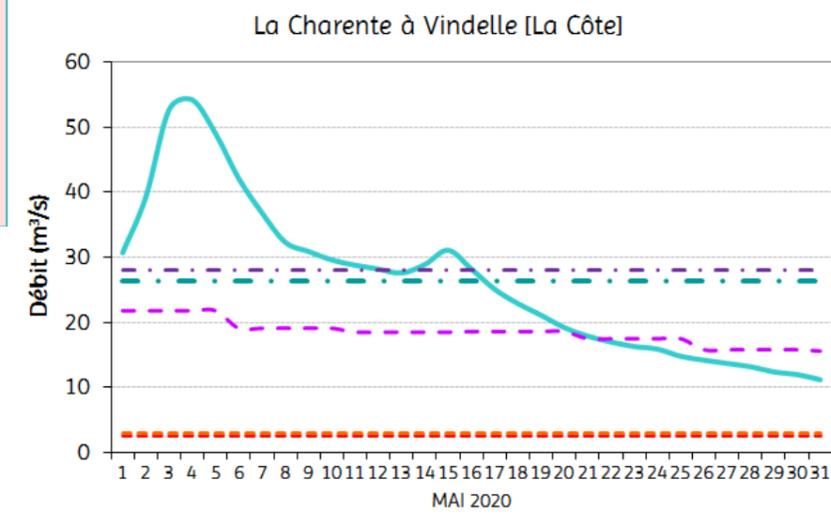
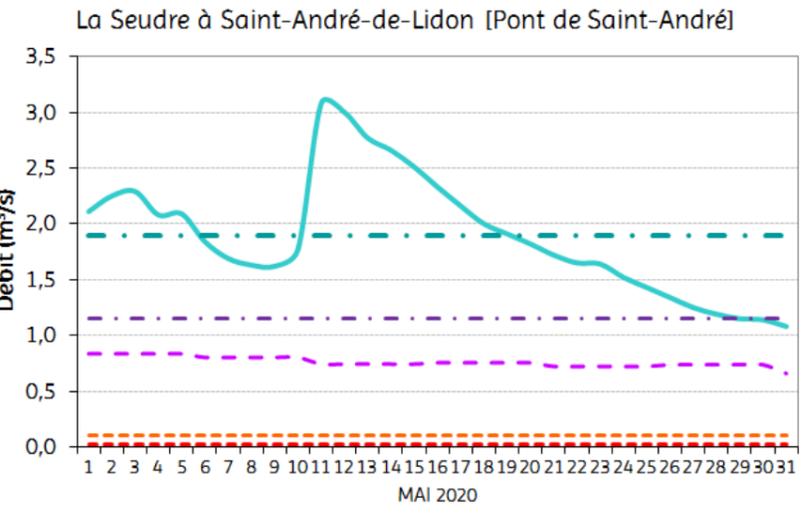
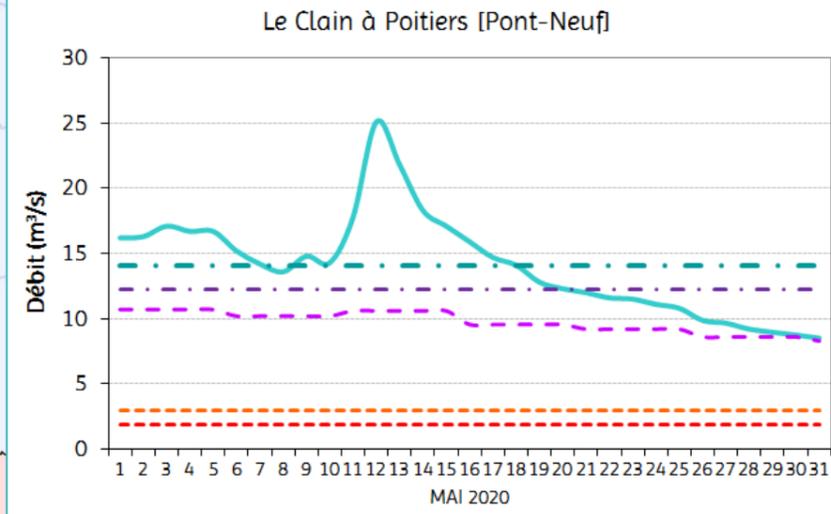
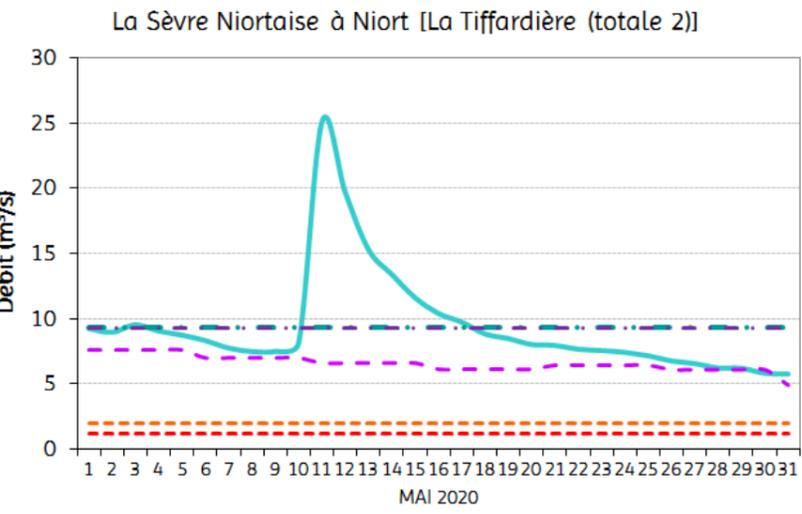
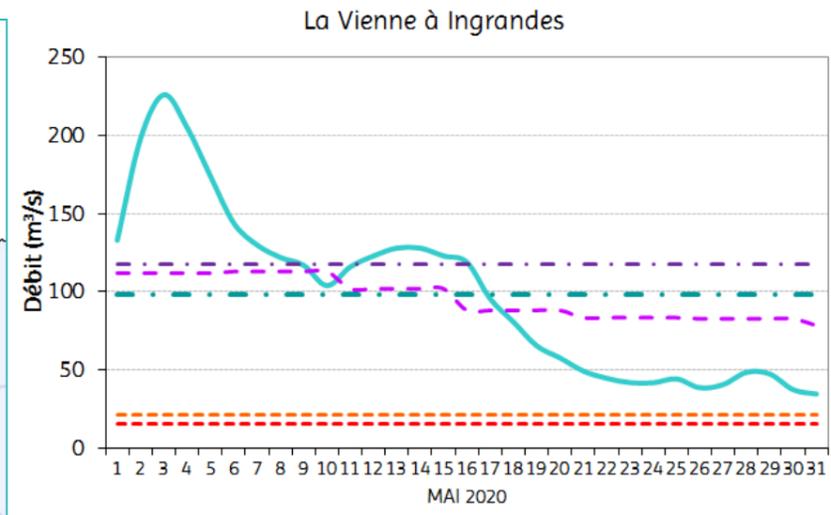
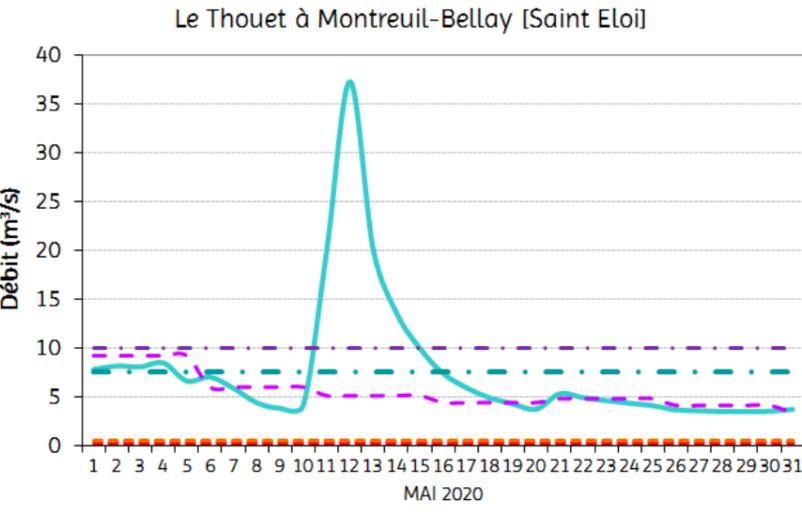
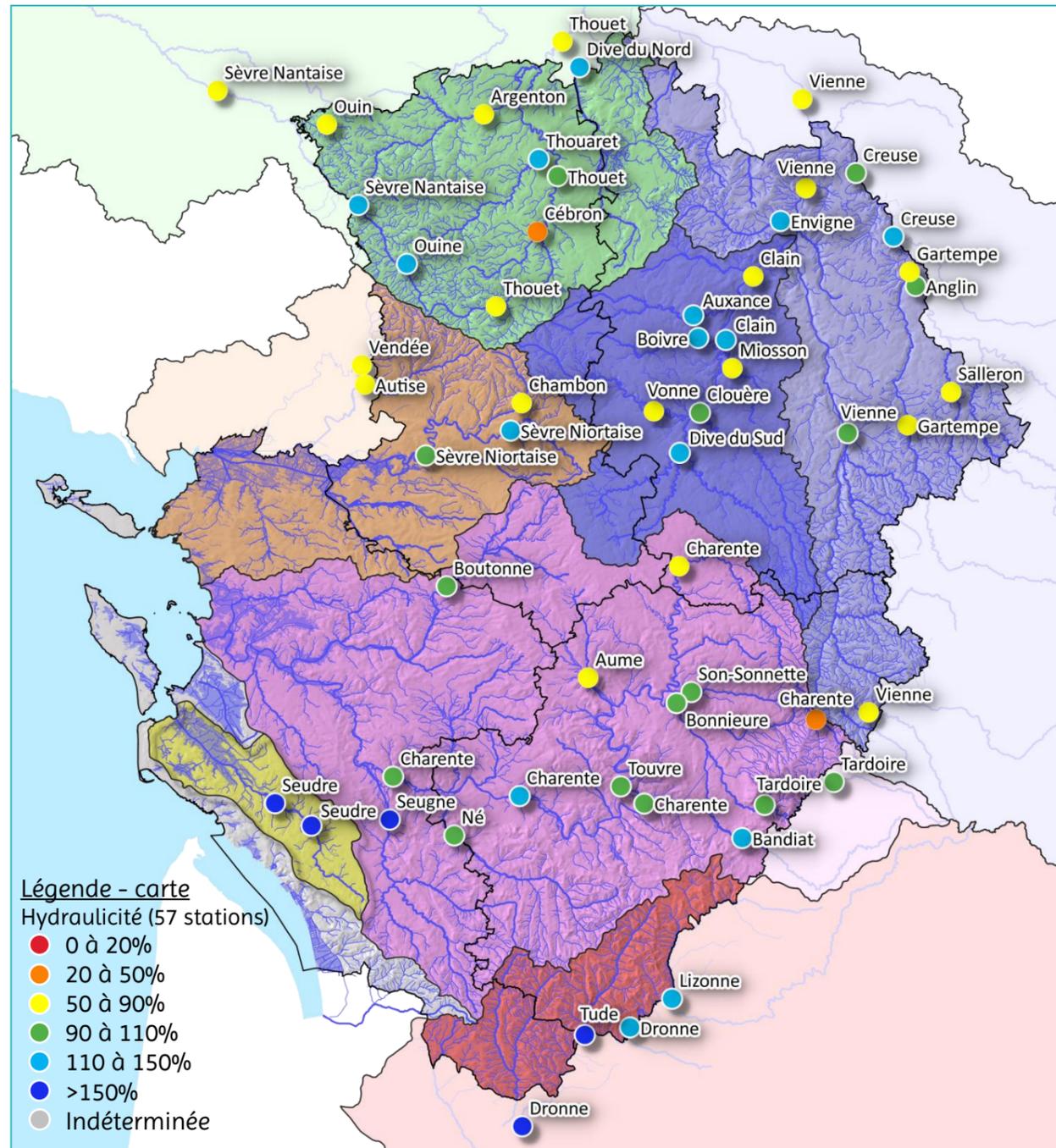


Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr>

Consultez le site d'EDF « Surveillance et mesures, site de Civaux »

Carte Hydraulicité MAI 2020 - Rapport entre le débit mensuel et le débit moyen mensuel interannuel



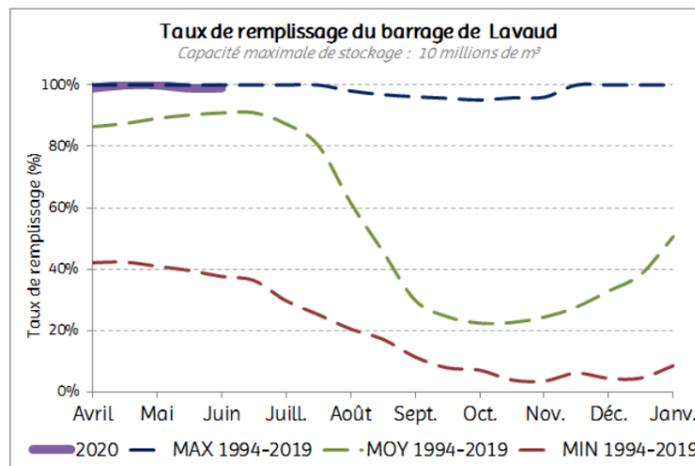
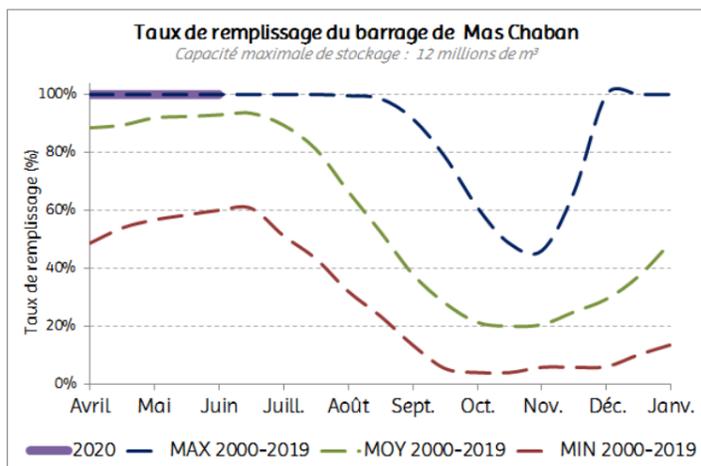
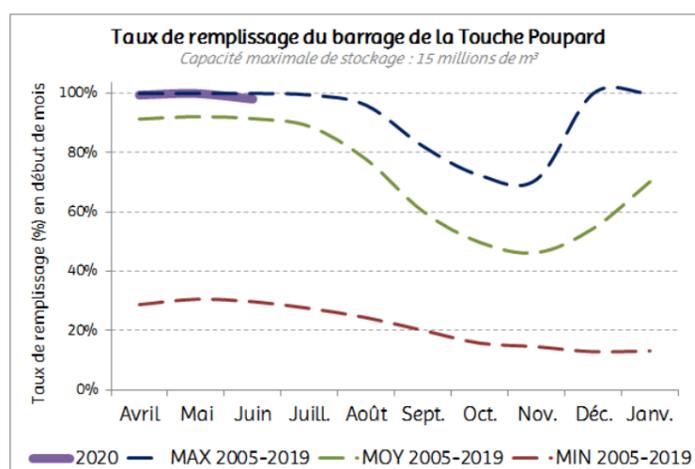
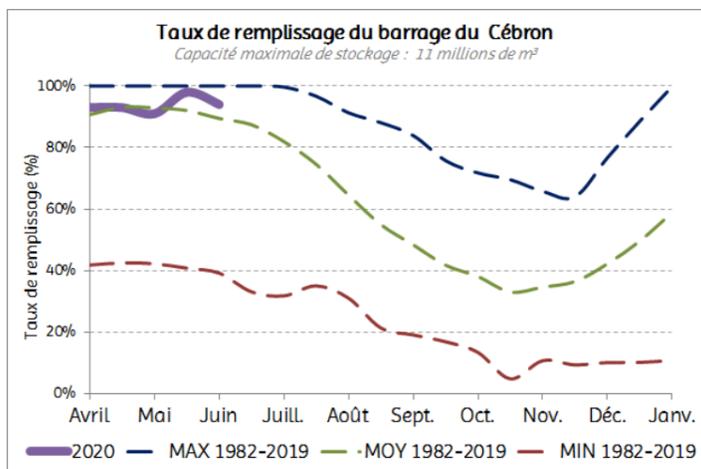
Données source : Banque HYDRO – producteurs : services d'hydrométrie et de prévision des crues, DREAL Nouvelle-Aquitaine. Traitements et conceptions graphiques : ARB NA

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

En lien avec les conditions pluviométriques favorables de l'automne-hiver 2019-2020, les grands barrages-réservoirs étaient presque tous intégralement remplis à fin avril 2020.

Les taux de remplissage restent supérieurs (ou conformes) aux moyennes début juin sur les 4 ouvrages, même si les premières baisses (légères) sont enregistrées en Deux-Sèvres.



Pour rappel, les réserves en eau de Lavaud et de Mas Chaban (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour l'irrigation et en soutien d'étiage, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du Cébron (situé sur le Thouet) et de la Touche Poupard (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable.



Pour en savoir plus ...

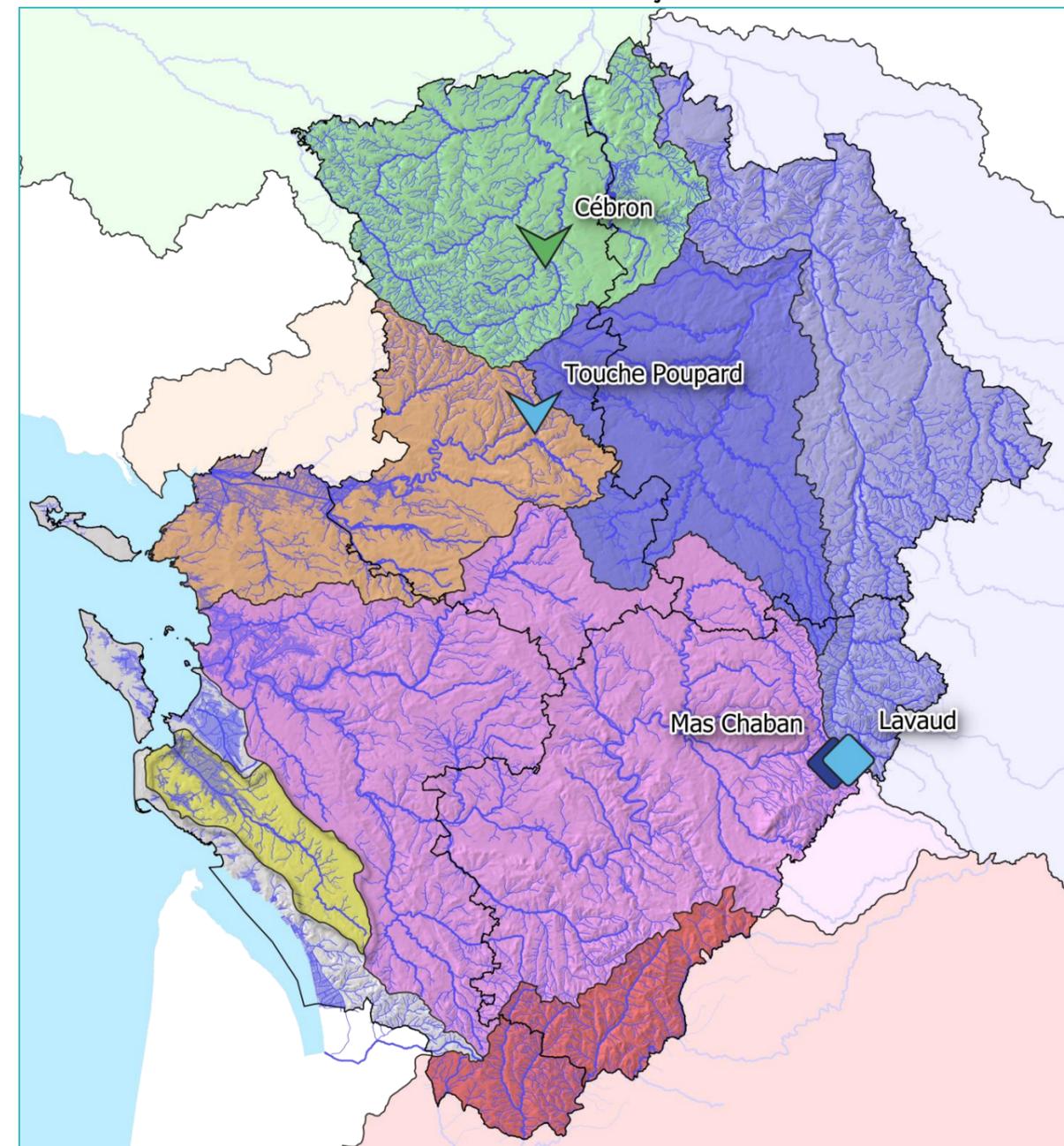
<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

Carte représentant l'état de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs du secteur Poitou-Charentes début juin 2020



LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- par rapport au mois précédent :

- Hausse
- Stable
- Baisse
- Non déterminé

- par rapport à l'historique des mesures :

- Supérieur ou égal au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5 %
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %
- Inférieur à la moyenne de plus de 5 %
- Inférieur à la moyenne de plus de 25 %
- Inférieur au minimum
- Non déterminé

ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : Office français de la Biodiversité (OFB), fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (16, 17, 79, 86), Syndicat du Bassin Versant du Né (SIAH Né) et Syndicat Mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède et Coran (SYMBA) ; traitements ARB NA.

Observatoire National Des Etiages (ONDE)

Dans le cadre du réseau de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE), caractérisant les écoulements des petits cours d'eau, des campagnes mensuelles de suivi usuel ont lieu en fin de mois, de mai à septembre, tandis que la fréquence du suivi complémentaire est laissée à l'appréciation des acteurs locaux.

Les observations caractérisent les écoulements des cours d'eau selon quatre modalités différentes :

- classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- classe 1f = écoulement visible faible ;
- classe 2 = écoulement non visible ;
- classe 3 = assec.

Une campagne ONDE usuelle s'est déroulée fin mai dans les quatre départements de l'ex-Poitou-Charentes. Elle permet de constater qu'à l'échelle de ces quatre départements :

- 91% des cours d'eau sont en « écoulement visible acceptable » (classe 1a)
- 8% ont un « écoulement visible faible » (classe 1f)
- aucun n'a un « écoulement non visible » (classe 2)
- 1% est en « assec » (classe 3)

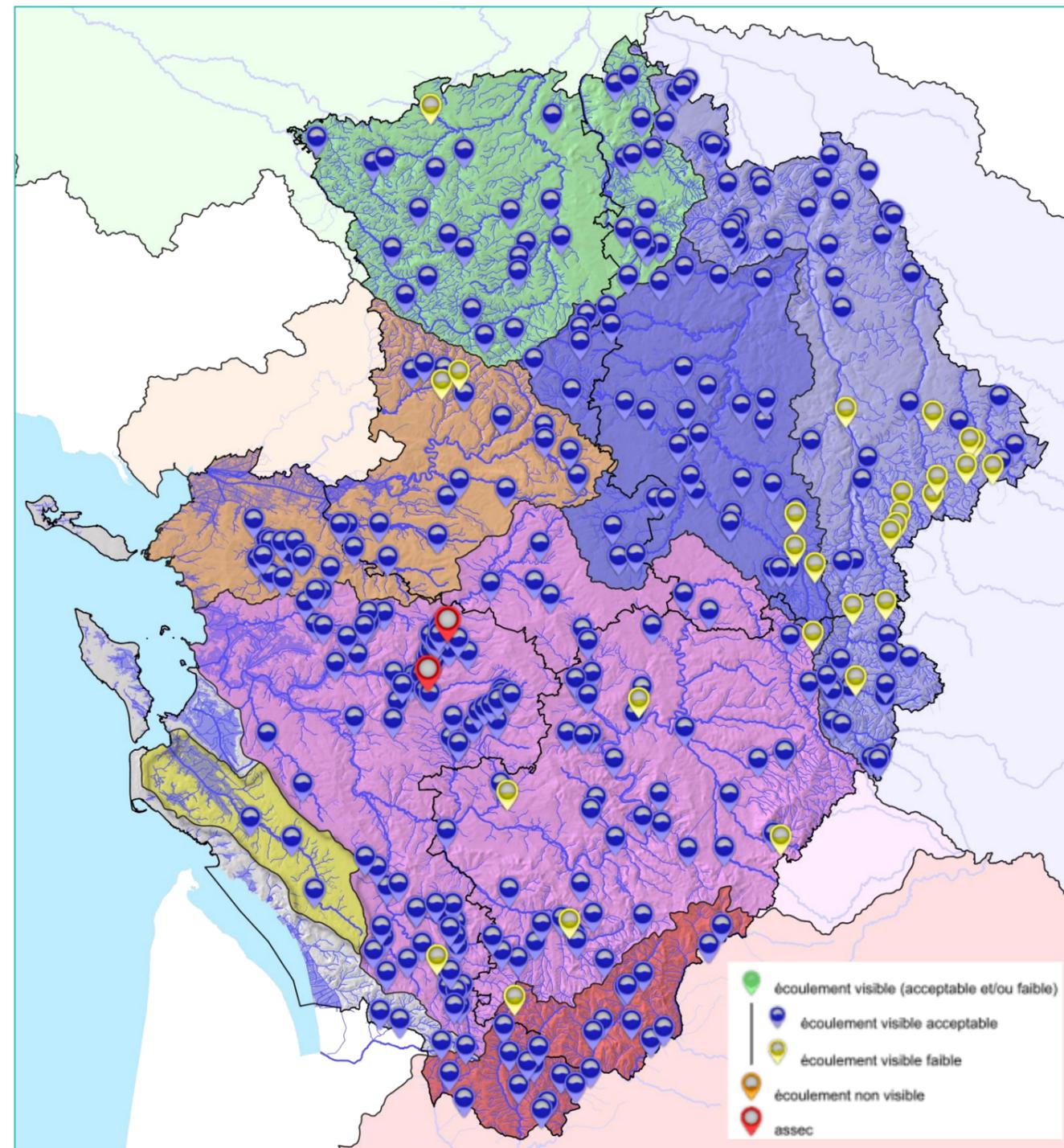
La situation est plutôt favorable pour un mois de mai en Poitou-Charentes, les indices ONDE restent proches de 10 dans les quatre départements suivis. A noter tout de même que 2 stations sont déjà en situation « d'assec », (situation récurrente sur ces deux cours d'eau en Charente-Maritime), et que plus de 10% des stations de la Vienne et de la Charente présentent un écoulement visible faible.

Tableau des résultats de la campagne usuelle ONDE de fin mai 2020

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-C.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	71	89%	110	97%	56	95%	82	85%	319	91%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	9	11%	1	1%	3	5%	15	15%	28	8%
stations classe 2 "écoulement non visible"	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
stations classe 3 "assec"	0	0%	2	2%	0	0%	0	0%	2	1%
Total stations	80	100%	113	100%	59	100%	97	100%	349	100%
Indice ONDE *	10,0		9,8		10,0		10,0		9,9	

* Indice ONDE : cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

Carte du suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National des Etiages en Poitou-Charentes
Campagne usuelle de fin mai 2020



Pour en savoir plus ...

www.eau-poitou-charentes.org

Consultez l'ensemble des résultats des campagnes ONDE précédentes sur le site du RPDE : Connaître l'eau et ses usages en région > Sa quantité > Suivi des écoulements > Le suivi de l'AFB



Le Clain à Saint-Benoît (86) le 15 mai 2020. Photo : ARB NA



La Charente à Civray (86) le 22 mai 2020. Photo : ARB NA

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin

Bulletin n°177 - Mai 2020



Ce document est consultable et téléchargeable dans son intégralité et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA
Rubrique : Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

Consulter les bulletins de situation hydrologique sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.
Rubrique : Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine
<http://biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>



Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres



Bulletin n°177 – Mai 2020